

Portrait

Synthétique du territoire



CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ

I. Chavanon, Combrailles et Volcans : un espace de haute qualité écologique offrant un cadre de vie de qualité fort apprécié par les habitants, un territoire à fort potentiel de développement durable mais insuffisamment valorisé.

Situé au nord-ouest du Puy-de-Dôme, à proximité immédiate de la Chaîne des Puys, le territoire communautaire « Chavanon Combrailles et Volcans » (CCV) est un espace de jonction entre le sud des Combrailles et l'ouest du Sancy. Voisin de la Creuse et de la Corrèze, c'est un espace « transfrontalier » - entre deux régions Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

1) Un territoire rural typique du Massif Central

Il est également emblématique des territoires ruraux du Massif Central autour de trois caractéristiques qui fondent à la fois sa diversité et son unité géographique :

- **Une moyenne montagne à la géologie spécifique et à la haute qualité environnementale**
 - Un socle cristallin parmi les plus anciens témoins de la géologie de la planète, permettant à une altitude moyenne de 700 m les plus belles vues sur la chaîne des Puys et ses jeunes volcans, une véritable position unique de « terrasses et balcons »
 - Un ensemble de plateaux de roches métamorphiques « cassés » avec de nombreuses failles et creusés par des rivières donnant de belles vallées en gorges et de beaux paysages
 - D'anciennes ressources minières notamment un important sillon houiller, témoignage d'une activité minière prospère.
 - L'occupation des sols est marquée par un équilibre de prairies (43%) et de forêts (44%) avec un faible pourcentage de zones artificialisées (3%).

- Un chevelu hydrographique dense contribuant à l'image du « Château d'eau de la France » autour de deux bassins versants Sioule et Haute-Dordogne : grande diversité de milieux humides, nombreux étangs, lacs et plans d'eau artificiels. La qualité des eaux est globalement bonne avec toutefois des menaces (eutrophisation, arsenic naturel ou minier, ;...). La présence de la loutre et d'une des plus importantes populations européennes de moules perlières dans le Chavanon constituent d'excellents marqueurs environnementaux.
 - Deux SAGE concernent le territoire : Sioule - Bassin Loire-Bretagne (deux sous-bassins Sioulet et Haute Sioule) et Dordogne Amont (Epidor) avec le Chavanon et la Clidane. Le bassin de la Dordogne est classé réserve mondiale de Biosphère par l'Unesco.
 - Deux communes font partie du Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne : Pontgibaud et Saint-Pierre-le-Chastel.
 - Au final des enjeux paysagers importants, un patrimoine bâti culturel important, font de ce territoire un espace aux ressources propices au développement d'un tourisme de nature et d'activités d'accueil, proche de la chaîne des Puys et du Sancy.
- **Une économie rurale à dominante agricole et sylvicole**
 - Le territoire connaît peu d'industrie, contrairement à la partie nord des Combrailles
 - Les prés naturels et les bocages favorisent plutôt l'élevage avec un recul significatif de la production laitière située plus au sud du territoire
 - Une agriculture dynamique constituée d'exploitations moyennes essentiellement des fermes d'élevage : SAU de 43364 ha avec 810 exploitations.
 - Des productions locales appréciées en circuits courts et ventes directes avec une montée en puissance de la production bio
 - Une filière bois structurée et présente grâce à des massifs forestiers de qualité, représentant plutôt l'aval
 - Agriculture et sylviculture constituent la base d'une économie productive mais avec faible valeur ajoutée. A cela s'ajoute la vitalité d'un artisanat bien réparti et la présence d'administrations locales pourvoyeuses d'emplois publics. Le total des emplois du territoire représente 3700 emplois.
 - A noter le faible nombre de zones d'activité, moins d'une dizaine, de taille modeste et à faible attractivité.
 - Le territoire compte cependant des entreprises à fort potentiel de développement : Scierie Dubot (40), Innova (35 emplois), E02 Auvergne (30), SMC Faure (30), Beraud SA (16), Boiréal (15), Faure SA (15),...
 - L'économie touristique en termes de lits touristiques et sur la base de la taxe de séjour 2019, constitue la plus importante des Combrailles : le territoire de CCV compte 3559 lits sur 8752 des Combrailles, soit plus de 40% de l'effectif total.
 - Enfin, en matière de revenus, le revenu médian des habitants est faible : 18 765 € (21 006 € : Puy- de-Dôme). Il en est de même pour la part des foyers fiscaux imposés : 32% (44 % Puy-de-Dôme ou France métropolitaine).
 - **Une faible densité et un vieillissement prononcé de la population**
 - Un territoire qui doit son développement grâce à une faible attractivité mais relativement soutenue ces dix dernières années
 - Un solde naturel négatif à peine compensé par un solde migratoire mais dans l'ensemble une chute démographique « légèrement stabilisée »

- Indice de jeunesse EPCI : 0,39 contre 0,83 pour le département.
- Cette démographie en berne affecte la situation des collèges qui devient préoccupante au vu des effectifs actuels avec pour rappel la disparition totale des collèges publics et privés à Giat : Pontaumur (183 élèves), Pontgibaud (349 élèves) et Bourg-Lastic (79 élèves)
- A l'image de la frange autoroutière Est des Combrailles, le secteur nord-est du territoire proche de l'influence métropolitaine est relativement dynamique démographiquement. Ce secteur joue la carte résidentielle attractive pour de jeunes ménages avec la proximité des bassins d'emploi des Ancizes, de l'agglomération riomoise et de la métropole clermontoise.
- A l'ouest et au sud, des secteurs démographiquement plus fragiles, à la fois sous influence bénéfique des poches d'emplois corréziennes et creusoises mais également attractifs en carte résidentielle et en services/commerces proposés aux voisins.
- Au final un vieillissement prononcé du territoire mais de façon inégalée selon les secteurs d'influence avec dans l'ensemble, des enjeux importants en termes de renouvellement démographique et de maintien des populations âgées en bonne santé et le plus longtemps à domicile.

2) Un territoire de passage et de transition, ouvert aux influences de proximité

Son positionnement géographique de « multiportes » en fait un territoire « ouvert », ni lointain, ni trop proche mais de passage et de vie « frontalière ». Bref, un territoire qui n'est ni enclavé, ni isolé :

- l'existence d'un maillage routier départemental et interrégional avec deux « traversantes » d'est en ouest :
 - au nord la D941 reliant Clermont-Ferrand à Limoges, passant par Pontgibaud-Pontaumur-Saint-Avit
 - au sud, la D2089 reliant l'agglomération clermontoise à Ussel, passant par Bourg-Lastic
- le territoire bénéficie du passage de l'autoroute A89, « la transeuropéenne », reliant Lyon à Bordeaux et relativement proche de l'embranchement à Combronde de l'A75 entre Paris Montpellier.
 - Le nord-est du territoire accueille un péage à Bromont-Lamothe qui est de fait la vraie porte d'entrée, desservant l'ouest de la métropole clermontoise ainsi le site classé du Puy-de-Dôme.
 - le sud du territoire est doublement bien desservi avec la proximité à environ un quart d'heure du péage de Saint-Julien-Puy-Lavèze (Saint-Julien Sancy) ou à trente minutes pour celui d'Ussel-Est en Corrèze.
- Ces infrastructures routières rapprochent le territoire des principales agglomérations du nord du Massif Central :
 - Le territoire est proche de l'unique métropole du Massif Central. Clermont-Ferrand se trouve à 30 mn de Pontgibaud/Bromont-Lamothe ou une heure environ à une heure et quart des points les plus éloignés (Saint Avit, Fernoël, Montel-de-Gelat, Bourg-Lastic).

- Le territoire est contigu et continu avec la nouvelle agglomération riomoise laissant Pontaumur à 45 minutes du cœur de la ville de Riom mais suffisamment proche de sa zone commerciale Enval/Mozac (Pontgibaud n'y est qu'à une vingtaine de minutes)
- Pour l'Allier, Montluçon n'est qu'à une heure et quart de Pontaumur, Vichy à environ une heure.
- Quant aux départements limousins, Ussel est à une heure de Pontaumur, Guéret 1h30 et Aubusson 50 minutes

On le voit, le territoire n'est pas si isolé que cela avec cependant des temps de trajets plus longs pour les extrémités ouest et sud. Cela étant, tout le pourtour du territoire est à proximité soit d'une grande ou moyenne ville, soit d'un bourg-centre ou d'une petite ville. Cela donne parfois un caractère centrifuge en trompe l'œil car le territoire accueille de la clientèle commerciale et des navetteurs quotidiens. Par exemple, le chiffre d'affaires de Giat est estimé à un apport de 20 à 30% de la clientèle creusoise, voire corrézienne voisine.

3) Une organisation spatiale relativement équilibrée entre bourgs-centres, communes de taille intermédiaire et villages mais dont la politique d'urbanisme est disparate, rendant le territoire peu apte à coordonner l'accueil de nouveaux habitants

28 communes sur 36 soit près de 78% des communes ont moins de 500 habitants. L'espace est entièrement habité, précisément dans les lieux dits, hameaux et villages dont le nombre au total compte plus de 500 lieux de vie. Le réticulaire en voirie est très important faisant de l'espace communautaire un territoire très irrigué en voies de circulation. La grande majorité des communes est organisée avec un chef-lieu et de nombreux hameaux. Il n'est pas rare que dans une commune, le chef-lieu soit moins peuplé que certains hameaux.

Sauf exception, aucune commune, aucun village n'est vraiment isolé. De plus, les habitants ne sont guère éloignés des services et des commerces avec un maximum de 15 minutes d'accès. Le territoire bénéficie de quatre bourgs-centres – lauréates du programme « petites villes de demain » - répartis sur l'ensemble de l'espace communautaire : d'est en ouest Pontgibaud (761 hab), Pontaumur (761 hab) et Giat (807 hab) puis au sud Bourg-Lastic (872 hab). Aucun n'atteint donc les 1000 habitants, laissant des « bourgs secondaires » à proximité abriter plus de population : Chapdes-Beaufort (1117 hab.), Messeix (1048 hab) et Bromont-Lamothe (977 hab). Dans une moindre mesure, La Goutelle (625 hab) a presque autant d'habitants que Pontaumur.

Ces huit communes (les 4 bourgs-centres et les 4 bourgs secondaires) abritent 53,86% du poids démographique total de l'EPCI. L'autre moitié de la population habite dans les communes rurales intermédiaires (15 communes, 4514 hab, soit 36 % du poids total de l'EPCI) et les villages (15 communes, 1271 hab, soit 10% du poids total). Au final, se dessine un subtil équilibre démographique entre les huit communes importantes démographiquement du territoire, proposant l'essentiel des fonctionnalités et services puis les autres communes dont certaines proposent des services de proximité à l'image de Herment, Saint-Avit ou Montel-de-Gelat.

Revers de la médaille, le territoire ne bénéficie pas d'une politique coordonnée en matière d'urbanisme. Le projet de PLUi a été refusé par la majorité des communes, rendant ces dernières sous RNU avec le SCOT des Combrailles. Cependant, les communes semblent

prendre conscience de l'importance de l'accueil de nouveaux habitants et du développement de leur territoire. Si l'on compte une majorité de propriétaires occupants, le logement vacant connaît un taux de 14,6% et la majorité des logements datent d'avant 1945. Le logement social est quasi inexistant : 4% pour la CCV contre 16% pour le Puy-de-Dôme.

3) Un territoire de forte dépendance énergétique promis à un large potentiel de développement d'énergies renouvelables

Grâce à ses prés et ses forêts, le territoire est un véritable puits de carbone. A l'exception du secteur Est bénéficiant du gaz, le territoire est fortement dépendant des ressources fossiles. La consommation est estimée à 492 GWh d'énergie par an avec une forte vulnérabilité du territoire aux variations du prix du pétrole (62% : produits pétroliers /gazole, essence, fuel domestiques) avec une consommation transport annuelle par habitant : 17,4 MWh d'énergie (Puy-de-Dôme : 8,7 MWh). En effet, la quasi-absence de transport en commun oblige les habitants à utiliser les véhicules pour la majorité de leurs déplacements quotidiens ou professionnels.

Cela étant, le bois (chauffage domestique) représente 65% des énergies renouvelables. Les énergies thermiques (solaire et Pompes à chaleur) représentent 60 % consommation de chaleur du territoire.

La production 2020 est estimée à 120 GWh d'énergie renouvelable, soit 24 % de la consommation d'énergie du territoire : champ photovoltaïque à Herment, Parc éolien à Briffons et Prondines, Projets éoliens de 90GWh à Saint-Sulpice et Tortebesse. En termes de potentiel, un bouquet diversifié est attendu autour de l'hydroélectricité, l'éolien et le photovoltaïque.

II. Récapitulatif du diagnostic territorial par enjeu thématique

(méthode AFOM : Atouts – Faiblesses- Opportunités- Menaces)

1) Organisation spatiale et aménagement du territoire

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace pleinement habité ▪ Présence de 4 bourgs centres, lauréats de Petites Villes de Demain avec une offre de services attractive ▪ Des communes jouant un rôle de proximité complémentaire de services à la population ▪ Masse critique intéressante pour un nouvel EPCI en ordre de bataille, très actif en matière de services à la population ▪ Adhésion au SMAD des Combrailles, structure d'appui interterritoriale ▪ Proximité de la métropole et du voisinage (Combrailles, Riom, Corrèze, Creuse, Sancy...) ▪ Autoroute A89 et voirie départementale facilitant l'accès interne et externe du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mitage du territoire ▪ Absence de documents d'urbanisme dans la majorité des communes et pas de PLUi ▪ Taux important du logement vacant ▪ Moyens financiers réduits de l'EPCI ▪ Infrastructure ferroviaire non opérationnelle ▪ Utilisation de la voiture comme mode de déplacement majoritaire ▪ Manque des certains services spécialisés (santé, commerces,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coopération avec les voisinages ▪ Solidarité intercommunale et mutualisation de moyens ▪ Mise en œuvre du PLH ▪ Futur Scot ▪ Partenariats avec le SMADC, les syndicats d'eau et de déchets ▪ Alternatives à la mobilité avec de nouvelles formes de déplacement ▪ Arrivée de la fibre et amélioration de la téléphonie, de l'ADSL,... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chute démographique et vieillissement aggravé ayant pour corollaire la désertification ▪ Perte de vitesse de certains bourgs-centres ▪ Dévalorisation de l'offre immobilière par spéculation ▪ Inégalités territoriales est/ouest, nord/sud ▪ Moyens insuffisants ▪ Manque d'ingénierie 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Elaboration d'un Projet de territoire, cadre de référence entre élus, populations, entreprises et partenaires <input type="checkbox"/> Modèle d'urbanisme frugal intégrant la mobilité, le cadre de vie, les services de proximité,...

2) Démographie

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attractivité du secteur Est et de certaines communes jouant la carte de l'accueil par une offre de logements et de services ▪ Solde migratoire positif ▪ Cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Importance du vieillissement et déficit des jeunes ▪ Chute démographique continue mais stabilisée ▪ Solde naturel négatif ▪ Revenus faibles des habitants ▪ Niveau de formation relativement bas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Silver économie (services à la personne notamment) ▪ Potentiel d'accueil de nouvelles populations avec un regain sociétal ▪ Transmission reprise d'activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement endogène peu réactif ▪ Exode des jeunes ▪ Déprise démographique brutale pour le maintien des services et des commerces 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accueillir de nouvelles populations, particulièrement de jeunes ménages <input type="checkbox"/> Anticiper le vieillissement de la population et les questions de dépendance <input type="checkbox"/> Veiller à l'équilibre démographique sur l'ensemble du territoire

3) Dynamique de l'emploi

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplois majoritairement locaux ▪ Formation : présence du Lycée agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emplois peu qualifiés ▪ Métiers en tension : artisanat, hôtellerie/restauration, services à la personne,... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du télétravail avec des espaces dédiés ▪ Création de formations sur le territoire ▪ Relocalisation de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'avoir recours à de la main d'œuvre dans certains secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développer la formation des actifs sur le territoire <input type="checkbox"/> Valoriser les métiers en tension <input type="checkbox"/> Proposer des espaces pour les travailleurs indépendants

4) Économie territoriale

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence affirmée de l'agriculture ▪ Montée en puissance de la filière bio ▪ Présence de circuits courts particulièrement actifs ▪ Développement de la filière bois avec de fortes ressources locales ▪ Savoir-faire artisanal ▪ Ressources sylvicoles ▪ Faible taux du chômage (inférieur au département) ▪ Tourisme nature en développement ▪ Notoriété des marchés et foires du territoire (notamment Giat) ▪ Faible évasion commerciale grâce à l'armature des bourgs-centres et des communes ▪ Production d'énergie renouvelable ▪ Proximité des bassins d'emploi (Clermont-Fd, Riom, Ancizes/St Georges, Combronde) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des exploitations agricoles et des entreprises artisanales non garantie ▪ Faible valeur ajoutée de l'agriculture et de la filière bois ▪ Peu d'industrie excepté le bois ▪ Manque d'entreprises de taille moyenne ▪ Zones blanches et numérique peu développé ▪ Faibles conditions d'accueil des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des circuits Courts ▪ Projet alimentaire territorial des Combrailles ▪ Développement d'outils de transformation ▪ Développement de la filière bois aval ▪ Montée en puissance des outils numériques ▪ Energies renouvelables ▪ Accueil de nouvelles entreprises (ingénierie, offre foncière et immobilière) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agrandissement des exploitations au détriment d'une agriculture à taille humaine ▪ Fermeture des commerces ▪ Dépréciation qualitative des ressources (eau, bois, énergie...) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Favoriser les conditions d'accueil et le développement d'entreprises permettant la création d'emplois locaux <input type="checkbox"/> Développer des outils collectifs de transformation pour la valeur ajoutée <input type="checkbox"/> Encourager une gestion durable de la forêt et développer la filière bois (bois d'œuvre et bois construction) <input type="checkbox"/> Anticiper la reprise et la transmission des entreprises

5) Développement touristique

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Richesse des patrimoines naturel et culturel ▪ Sites touristiques naturels (lacs, étangs, paysages,...) ▪ Activités touristiques de pleine nature (randonnée,...) ▪ Structuration des acteurs du tourisme autour de l'OT des Combrailles ▪ Gîtes et maisons d'hôtes de grande qualité ▪ Hébergements insolites 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site des Fades en perte de vitesse ▪ Faible offre d'activités ▪ Rareté de la restauration notamment les soirs ▪ Faible valorisation des atouts patrimoniaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Image positive de la ruralité ▪ Développer d'une offre hors saison 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence de la chaîne des Puys et du Sancy ou d'autres destinations sur l'Auvergne 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soutenir le développement de l'hébergement de qualité <input type="checkbox"/> Valoriser l'image « nature » du territoire <input type="checkbox"/> Développer et commercialiser une offre touristique qualifiée

6) Sports et culture

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'une offre de qualité et de structures ▪ Portage culturel et sportif par le secteur associatif ▪ Cadre de vie favorable pour des activités sportives de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre culturelle faible ▪ Déficit d'équipements structurants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Montée en puissance de l'offre culturelle par le CCV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de moyens humains et financiers ▪ Essoufflement associatif 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développer une offre culturelle et sportive territoriale pérenne, renforçant l'attractivité résidentielle

7) Habitat et mobilité

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'un bâti patrimonial ▪ Projet de PLH ▪ Logements communaux et rôle de la CCV dans la diffusion des offres ▪ Réseau routier important desservant les principales destinations locales et nationales ▪ Aires de covoiturage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de logements vacants ▪ Faible poids du locatif particulièrement du logement social ▪ Perte de vitesse de certains bourgs et chefs lieux de communes en matière d'offre d'habitat ▪ Transports collectifs peu développés et non adaptés ▪ Difficultés de déplacement pour les personnes isolées sans permis, sans véhicules ▪ Hivers parfois rigoureux rendant difficile les déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Petites villes de demain ▪ Mise en œuvre du PLH ▪ Relance du ferroviaire ▪ Schéma des mobilités ▪ Développement de transports alternatifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elévation du taux des résidences secondaires ▪ Augmentation du taux de logements vacants ▪ Précarité énergétique ▪ Coût élevé des déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre en œuvre le PLH <input type="checkbox"/> Développer une offre de mobilité

8) Développement social

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tissu associatif dense et important en termes de cohésion sociale ▪ Présences de 5 maisons France Services ▪ Services déployés ou aidés par la CCV : maisons de la santé, personnes âgées, petite enfance, action sociale, musique, lecture publique,... ▪ Actions du CIAS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Essoufflement de la dynamique associative (vieillesse, baisse des adhérents et bénévoles) ▪ Absence de certains services spécialisés (santé) ▪ Difficultés en cas d'urgence médicale ▪ Méconnaissance de l'existant par une partie de la population ▪ Faibles revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la silver-économie ▪ Projet de crèches ▪ Partenariats développés avec les communes et la CCV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non renouvellement des professionnels de la santé ▪ Difficultés de recrutement dans les services aux personnes ▪ Vieillesse et risque dépendance ▪ Isolement des personnes fragiles 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soutenir le tissu associatif partenaire de la cohésion sociale <input type="checkbox"/> Renforcer le sentiment d'appartenance <input type="checkbox"/> Etre vigilant sur la précarité et la fragilité sociale

9) Transition écologique

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Richesses patrimoniales et environnementales importantes et diverses (zones Natura 2000, SAGE, contrats territoriaux Sioule, Chavanon,...) ▪ Appartenance au Parc naturel régional des volcans d'Auvergne pour deux communes ▪ Partie du territoire inscrite dans la biosphère Unesco Haute Dordogne ▪ Puits de carbone avec une occupation des sols essentiellement en prés et forêts ▪ Energies renouvelables (photovoltaïque et éolien existants et en projets) ▪ Entreprise spécialisée en croissance (granulés bois EO2) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible valorisation culturelle et touristique des patrimoines ▪ Coupes à blanc parfois menées de façon anarchique au détriment de la qualité des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Croissance verte ▪ Rénovation énergétique des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changement climatique ▪ Conflits suite au déploiement de l'éolien ▪ Déprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Renforcer la résilience du territoire, particulièrement sur la question énergétique <input type="checkbox"/> Valoriser les richesses patrimoniales <u>du territoire</u>

*Synthèse générale des enjeux
débattus et partagés lors des ateliers prospective*

1/ Préserver un environnement fragile
*espaces naturels,
ressource en eau,...*

2/ Penser et ménager un espace de vie attractif
urbanisme/habitat diffus/voirie/services

3/ Revitaliser les bourgs-centres
Petites villes de demain et bourgs du territoire

4/ Définir une politique de l'habitat
Production de logements, reconquête

5/ Gagner la bataille démographique
Accueil de nouveaux habitants

6/ Assurer la couverture numérique et téléphonique
usages, lutte contre la fracture numérique

7/ Veiller à la présence de l'enseignement
Collèges, écoles, Lycée

8/ Accompagner la transition économique
Relocaliser l'économie locale

9/ Anticiper le changement climatique
Enjeu énergétique, précarité